Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-893** **22/10/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 6

Objet : Appel à candidatures : 6 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence pour le Développement de la Coopération Internationale (GIP ADECIA) :

1 poste d'expert long-terme international – responsable de projet de coopération internationale dans le cadre d'un jumelage «renforcement de l'agence de paiement » (catégorie A/A+) à CHISINAU (Moldavie).

Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) :

1 poste de directeur(rice) de délégation territoriale (catégorie A) à ARNAC-POMPADOUR (19).

Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-Mer (ODEADOM) :

1 poste de chargé(e) de mission « évaluation-règlementation POSEI » (catégorie A) à MONTREUIL (93).

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) :

1 poste de délégué(e) interrégional Méditerranée (Languedoc-Roussillon, PACA, Corse) (catégorie A+) à GRABELS (34) – susceptible d'évoluer sur MONTPELLIER ou région PACA à l'horizon 2018.

Office National de la Forêt (ONF) :

1 poste de chef(fe) de la mission « affaires communales » (catégorie A+) à PARIS (75).

Parc National de Port-Cros :

1 poste de référent milieu marin, observatoire et Pelagos au service scientifique, observatoires et accord international Pelagos (catégorie A) à HYERES (83).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Expert long-terme International
Responsable de projet de coopération internationale en Moldavie à Chisinau dans le cadre d'un jumelage «Renforcement de l'Agence de Paiement» (F/H)

Début de mission estimée : Avril-Juin 2016

Catégorie A/A+	
Niveau de classement parcours professionnel postes catégorie A : 3	
Missions de la structure	Un appel à proposition va être lancé auprès des États membres de l'Union européenne pour un projet de jumelage avec la Moldavie de **24 mois** pour renforcer l'agence de paiements des aides agricoles (AIPA), dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement rural IPARD 2014-2020, financée par les fonds de voisinage (ENPARD). La France envisage de répondre à cet appel à candidatures. Elle doit notamment proposer un(e) chef de projet et un(e) Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ).
Objectifs du poste	Le but du projet sera de renforcer les capacités internes de l'agence de paiement des aides agricoles moldave (AIPA). Le projet veillera notamment à répondre aux exigences européennes en termes réglementaires, d'organisation interne, de contrôles, d'efficacité et d'efficience des mesures, pour gérer la nouvelle programmation de développement rural IPARD 2014-2020 et de manière générale le paiement des aides agricoles en Moldavie. Les différentes missions d'une agence de paiement seront ainsi révisées (traitement des demandes, contrôles, paiements, audit interne,…) à travers la formation des agents de l'AIPA et la création de nouvelles procédures administratives. Ce jumelage sera notamment organisé autour de missions de conseil, des programmes de formation sur-mesure, des séminaires, des rédactions de manuels de procédures et des visites d'études.
Descriptif des activités	Le conseiller(ère) résident(e) de jumelage est un expert long-terme international ayant en charge la direction des opérations au quotidien. Résidant à **Chisinau durant 24 mois,** il/elle sera responsable de la gestion globale et la coordination des activités du projet, en collaboration étroite avec le chef de projet et les experts moldaves, français et européens : - De programmer et organiser les interventions de l'équipe d'experts court-terme dans le pays ; - De s'assurer que les éléments pertinents, composant l'acquis dans ce domaine sont rendus disponibles pour leur usage dans le cadre des activités du jumelage ; - D'assister les experts courts termes en précisant leurs tâches au fur et à mesure du déroulement du jumelage et en s'assurant, avec le concours de son homologue moldave, de la fourniture des éléments de contexte et des informations nécessaires à leurs missions ; - De préparer et mettre en œuvre le déroulement technique et administratif des activités et de vérifier la compréhension en profondeur des problématiques et l'adéquation des résultats ; - D'identifier, avec le concours de son homologue moldave, les experts nationaux appropriés ; - De rencontrer régulièrement le chef de projet moldave ; - De préparer les rapports intermédiaires d'avancement du projet. Le CRJ exécutera sa mission et agira exclusivement dans l'intérêt de l'administration d'accueil du pays bénéficiaire et dans celui de l'Union Européenne.
Champ relationnel du poste	En partenariat étroit avec les Services du Ministère en charge l'Agriculture et de l'agence de paiement moldave et de la délégation de l'Union européenne, il/elle sera également amené/e à superviser le projet pour atteindre les objectifs du projet.

Compétences liées au poste	**Savoirs :** - Diplôme universitaire dans le domaine de l'Agriculture, de l'agronomie, de l'économie ou du droit ; - Excellente maitrise de l'anglais ; - Forte aptitude à la coordination, à l'analyse, à la communication et travail en équipe multidisciplinaire.	**Savoir-faire :** Minimum 10 années d'expériences professionnelles. Expériences demandées : - Fonctionnaire (ou assimilé) au sein d'une administration publique ; - Préparation et la mise en œuvre des politiques nationales/stratégies/programmes communautaires dans le secteur de la PAC (1er ou 2ème pilier) ; - Expérience dans la mise en œuvre de dispositifs d'aides agricoles et de développement rural (1er et 2ème pilier de la PAC) ; - Une expérience internationale serait un atout supplémentaire.
Modalités de candidature	Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un **CV en anglais** (modèle Europass disponible sur le site http://europass.cedefop.europa.eu/), par voie électronique et sous couvert du chef de service. Elles sont à adresser au plus tard **au 19 novembre 2015**, délai de rigueur, à Monique Tran, directrice du GIP ADECIA et Hervé Reverbori, chef du Bureau Exportations et Partenariats Internationaux à la Direction Générale de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises (DGPE) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.	
Contacts	- Martin Deruaz, MAAF/SEI/BEPI (martin.deruaz@agriculture.gouv.fr ; Tél. : 01.49.55.57.59) Pierre Poussard, GIP ADECIA (pierre.poussard@agriculture.gouv.fr; Tél. : 01.49.55.81. 79)	
Pour en savoir plus	http://ec.europa.eu/enlargement/tenders/twinning/index_en.htm http://www.adecia.org/notre-expertise/jumelages-institutionnels.html http://eeas.europa.eu/delegations/moldova/documents/press_corner/press_release_enpard_final_25.03_en.pdf http://aipa.gov.md/en/content/agency%E2%80%99s-mission	

Présentation des conseillers résidents de jumelage

Dans le cadre des appels à proposition de Jumelages de plus de 6 mois, la France doit proposer un/une Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ).

Responsabilités :
Le conseiller(ère) résident(e) de jumelage est un(e) expert(e) long-terme international ayant en charge la direction des opérations au quotidien.
Résidant dans le pays bénéficiaire pour une longue durée (de 12 à 24 mois), il/elle sera responsable de la gestion globale et la coordination des activités du projet, en collaboration étroite avec le chef de projet et les experts du pays bénéficiaires et français :

- préparer tous les documents liés au jumelage,
- coordonner et organiser les activités de formation et de visites d'étude,
- fournir des conseils techniques pour la gestion du personnel dans le cadre du développement du projet,
- faciliter la coordination entre les ministères et les institutions impliquées,
- organiser des réunions avec les acteurs et parties prenantes du projet,
- fournir un appui aux experts court-terme pour la bonne organisation des formations.

Le départ et le retour de l'agent en mission long-terme peuvent être facilement anticipés :

- une période de latence de 6 à 12 mois, entre le dépôt d'une offre et le départ en mission,
- la durée d'un jumelage est fixée dès le début, et peut être allongée d'une durée de 3 mois maximum.

Rémunération :
Le CRJ continuera à percevoir son salaire normal (dont les primes, supplément familial…) dans son État membre d'origine tout au long de sa mission.

Pour le compte du MAAF, le GIP Adecia perçoit une somme équivalente à celle qu'il aurait perçue s'il avait continué à travailler dans son administration d'origine (et non à l'étranger), y compris les charges sociales et patronales assimilées, plus une prime de 6 % du montant total pour couvrir les frais supplémentaires d'un remplaçant.

En plus de son salaire normal, le CRJ recevra une allocation de subsistance au taux fixé par la Commission pour toute la durée de sa mission. (pour la Moldavie : 85.5 euros / jour, sur toute la durée du projet).

Les frais suivants lui seront également remboursés (sur présentation d'un justificatif du paiement) en fonction d'un barème applicable à tous les EM:

- loyers pour logement:
- frais de scolarité si le CRJ est accompagné de ses enfants;
- frais de voyage au début et à la fin de sa mission;
- frais de déménagement (pour le contenu complet de son ménage s'il est accompagné de sa famille ou pour une partie de ses effets personnels, s'il déménage seul);
- indemnité mensuelle pour voyage aller-retour dans l'EM à partir du second mois de sa mission, si aucun frais lié aux membres de la famille n'est facturé au projet;
- assurance maladie et accident.

Spécificités des agents à la retraite :
Des experts récemment mis à la retraite (moins de deux ans avant le lancement du projet) peuvent être réengagés en qualité d'agents publics temporaires soit par une administration, soit par un organisme mandaté. À l'instar des fonctionnaires non statutaires, ils doivent être liés contractuellement à l'organisme responsable du projet de jumelage. Le remboursement du salaire des experts récemment mis à la retraite s'effectuera selon les mêmes principes que ceux qui ont été énoncés plus haut pour les agents publics temporaires.
Si la législation nationale prévoit la déduction du montant de la retraite du traitement du fonctionnaire du secteur public, le projet ne remboursera que les dépenses salariales réelles du contractant.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Institut Français du Cheval et de l'Équitation
Route de Troche
19130 ARNAC–POMPADOUR

Directeur(rice) de délégation territoriale

<table>
<tr><td colspan="3">N°du poste :
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2</td><td>Cotation part fonction PFR :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation est un établissement public administratif sous double tutelle des Ministères en charge de l'agriculture et des sports. Il est issu du rapprochement des Haras Nationaux et de l'École Nationale d'Équitation.
Conformément au contrat d'objectifs et de performance 2014-2017 signé avec ses tutelles, l'IFCE a pour principales missions de :
- Organiser de nouvelles modalités d'appui à la filière, pertinentes et efficaces ;
- Accompagner le sport de haut niveau ;
- Renforcer la recherche, le développement, le transfert de connaissances ; vulgariser et diffuser les résultats en vue d'une appropriation par tous les acteurs socio-économiques ;
- Développer une formation professionnelle adaptée aux besoins exprimés ;
- Garantir la traçabilité et l'identité des équidés ;
- Valoriser son patrimoine matériel et immatériel.
La mise en oeuvre des actions concourant à ces objectifs fait l'objet d'un projet d'établissement écrit en 2015.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le directeur / la directrice de délégation territoriale assure le management de proximité des équipes affectées sur sa délégation territoriale.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Le directeur/la directrice de délégation territoriale :
- Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la programmation territoriale ;
- Gère l'ensemble des moyens et des personnels en poste sur son site, sur lesquels il a autorité ;
- Anime et coordonne les différentes équipes locales. Planifie les programmes d'activités en fonction des objectifs prévus ;
- Définit les orientations du pôle, la programmation et la conduite des opérations liées à son développement ;
- Est amené(e) à être en contact avec les collectivités, les organisations socioprofessionnelles et les services de l'Etat.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">En externe, le Directeur/la directrice de délégation territoriale travaille avec les différents partenaires que sont les collectivités territoriales, les services de l'État, les organismes professionnels agricoles ou spécialisés.
En interne, outre le management de son équipe, il / elle participe au réseau des directeurs / directrices de délégation territoriale.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Capacités managériales et d'organisation ;
- Connaissance économie de la filière équine et de ses institutions ;
- Montage et gestion de projets.</td><td>- Etre force de proposition, d'initiative ;
- Être orienté(e) vers l'action ;
- Expression écrite et orale ;
- Autonomie ;
- Savoir organiser des évènements et manifestations.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- M. Julien Viallon, Directeur des ressources humaines adjoint -
Tél : 05.55.98.59.21 - julien.viallon@ifce.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-mer (ODEADOM)
Secrétariat Général
12, RUE HENRI ROL-TANGUY – TSA 60006
93555 MONTREUIL CEDEX
(métro : St Mandé l1, l9 station Robespierre, RER ligne A station Vincennes)

Chargé(e) de mission « évaluation-règlementation POSEI »

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste :
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel postes catégorie A :</td><td>Cotation part fonction PFR : IAE ou Attaché(e) d'administration : 3</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'Office de Développement de l'Economie Agricole de l'Outre-mer est un établissement public administratif sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture et des Outre-mer.
Il assure des fonctions d'organisme payeur pour une grande partie des aides nationales et communautaires destinées à l'agriculture d'outre-mer.
Les services de l'Office comprennent 39 personnes installées à Montreuil dans l'immeuble ARBORIAL qui regroupe des services de l'ASP, de FranceAgriMer de l'INAO et du SSP du MAAF.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Contribuer de manière transversale aux activités de l'Office, notamment en réalisant le Rapport annuel d'exécution(RAE) du POSEI France.
La fiche de poste du chargé(e) de mission est susceptible d'évoluer à la marge afin de tenir compte de la réorganisation du Secrétariat général de l'Office.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">- La mise en œuvre des actions relevant de la mesure «assistance technique» du programme POSEI France hors volet informatique (rapport annuel d'exécution y compris les indicateurs soit demandés par la Commission soit précisés dans le programme, actions de communication, études) incluant la préparation et le suivi des marchés publics qui y sont liés et l'élaboration des prévisions de trésorerie ;
- L'établissement de la fiche financière annuelle ;
- La coordination interservices pour établir la position de l'ODEADOM sur chaque projet de règlement, nouveau programme et modifications de programme ;
- La préparation et la participation au Comité de pilotage national du programme POSEI ;
- La coordination interservices pour établir les états des demandes d'aides MFPAL ;
- Le suivi du comité des fonds communautaires.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Sous l'autorité du Secrétaire général, le chargé de mission entretiendra des relations étroites avec :
- Les différents services de l'Office ;
- Le ministère chargé de l'agriculture (DGPE-DMOM, SSP), DAAF, la DGOM (ministère des outre-mer), les organismes payeurs (ASP et FranceAgriMer).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacité rédactionnelle ;
- Pratique de logiciels de gestion et bureautique.</td><td>- Organisation et planification des tâches ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Prise d'initiative et dynamisme ;
- Bilans, comptes-rendus.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- M. Stéphane Joret, Chef de service – Tél. : 01.41.63.19.78
stephane.joret@odeadom.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

AVIS DE VACANCE DE POSTE

À pourvoir par un fonctionnaire exclusivement

(en position normale d'activité ou par la voie du détachement sur contrat)

Classification :	Catégorie A+ Ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et des Forêts Ingénieur Divisionnaire de l'Agriculture et de l'Environnement,
Fonction :	**Délégué interrégional Méditerranée (Languedoc-Roussillon, PACA, Corse) (h/f)**
Affectation :	Délégation interrégionale Méditerranée
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du Directeur général
Résidence administrative :	Grabels (34790) – susceptible d'évoluer sur Montpellier ou région PACA à l'horizon 2018
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Onema, créé en 2007 par la loi sur l'eau est l'organisme technique de référence sur les milieux aquatiques. Sur le territoire métropolitain, il intervient aux côtés de ses partenaires, notamment les services de l'Etat en région et en département, l'agence de l'eau, ou encore les parquets, à travers trois grandes missions : la connaissance environnementale des milieux aquatiques, le conseil et l'expertise (notamment sur la restauration des cours d'eau), et enfin le contrôle des usages et l'application de la règlementation sur l'eau.
L'Onema est en outre directement concerné par le projet de création d'une Agence Française pour la Biodiversité (AFB) à l'horizon du 1er janvier 2017, dont il constituera l'un des établissements fondateurs aux côtés de Parcs Nationaux de France, de l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels), et de l'Agence des Aires Marines Protégées.

Le délégué interrégional est responsable d'une structure territoriale de 90 agents dont le périmètre couvre 13 départements : Hérault, Gard, Aude, Pyrénées Orientales, Lozère, Bouches du Rhône, Vaucluse, Var, Alpes de Haute-Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Corse du Sud et Haute Corse

Les services de la délégation comprennent 4 unités fonctionnelles situées au siège à Grabels et à son antenne à Aix-en-Provence.
Ces 4 unités sont : unité connaissance de l'état et des usages de l'eau et des milieux aquatiques, unité appui aux politiques de l'eau, unité contrôle des usages et enfin unité administrative et logistique.
La délégation englobe également de 11 services départementaux, et 1 service interdépartemental (Corse).
Il est épaulé par une déléguée adjointe, qui est par ailleurs la responsable du contrôle des usages, et exerce la fonction d'ajointe pour 70% de son temps. Il administre un budget de près de 1 Million€.

Dans le cadre du projet de création de l'AFB, l'organisation territoriale de la délégation est amenée à évoluer, en tenant compte du nouveau contour des régions, et notamment de la fusion de Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées. L'avènement de l'AFB apportera également des évolutions en ce qui concerne l'animation territoriale avec les partenaires locaux (émergence d'Agences Régionales pour la biodiversité, aux côtés de directions régionales de l'AFB) et en matière de mutualisation de missions et de moyens avec les services territoriaux de l'ONCFS, restant hors périmètre AFB.

L'accompagnement de ces évolutions institutionnelles caractérise clairement le poste de délégué interrégional, ainsi que la poursuite de grands projets structurants déjà en cours au sein de l'Onema :développement des ressources managériales, développement des compétences (projet mosaïque des compétences, programmation d'activités dans le cadre du contrat d'objectif 2013-2018, réseau qualité, relais en délégation des projets « métiers » nationaux autour de la connaissance et de la restauration des cours d'eau et milieux aquatiques).

Activités principales :

- Association au pilotage national des activités de l'Etablissement
Le délégué est membre du Codir élargi de l'Onema (6 réunions/an). Il est appelé en outre à participer deux ou trois fois chaque année au Codir restreint, en tant que représentant du collège des délégués interrégionaux, et contribue au fonctionnement et aux travaux de ce collège.

- Coordination et pilotage des activités en lien avec les partenaires territoriaux sur le périmètre de la délégation.
Le délégué représente l'Onema auprès des partenaires régionaux et départementaux. Il participe au comité de bassin Corse et à son secrétariat technique, et potentiellement au comité de bassin Rhône-Méditerranée, en complément de la délégation de bassin (DR Rhône-Alpes). Il conclut des conventions ou des accords de collaboration avec les différents acteurs locaux du domaine de l'eau et en particulier les agences de l'eau, les services déconcentrés de l'Etat et les parquets.
Il contribue à l'élaboration des documents de planification (SDAGE RhM et Corse) et à la mise en œuvre de certains volets du programme de mesures. A ce titre, il assure notamment en coordination étroite avec les DREAL et les DDT(M) la prise en compte des enjeux de reconquête du bon état des eaux dans les plans de contrôle départementaux des polices de l'eau et de la nature.
Il est conduit à accompagner techniquement projets de restauration des milieux aquatiques. Il organise les opérations de production de données dont l'Onema a la responsabilité selon les orientations du schéma national des données sur l'eau. Il organise la production des avis techniques au titre de l'appui à la police de l'eau et s'implique personnellement sur les dossiers à enjeux. Le délégué prépare chaque année un projet de programmation des activités, en lien avec les directions métiers nationales, et un projet de budget de sa délégation (en fonctionnement et investissement). Il assure l'organisation des missions autour d'objectifs définis dans le cadre de la programmation d'activité, en s'appuyant sur ses chefs de service et d'unités et en rend compte auprès de la direction générale.

Représentation de l'établissement
Le délégué interrégional représente le directeur général de l'Onema dans sa circonscription, sur tous les sujets relatifs à la préservation et à la restauration des ressources en eau et des milieux aquatiques en application notamment du contrat d'objectifs de l'établissement et de la directive cadre sur l'eau.
Il a autorité hiérarchique sur les agents du siège de la délégation ainsi que sur les chefs des services départementaux et agents affectés dans les départements du ressort de la délégation. Dans le cadre de l'animation de ses équipes et de sa participation aux activités de bassin, il est amené à de très fréquents déplacements.
A ces occasions, il rencontre les Préfets, Procureurs, directeurs des services de l'Etat concernés par la politique de l'eau,(DREAL, DDT(M)) directeurs régionaux de l'Agence de l'Eau, et représentants des collectivités territoriales ou d'autres partenaires actifs sur le territoire, en lien avec les champs d'intervention de l'Onema.

Préfiguration de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)
Le délégué participe aux réflexions en cours portées par les groupes de travail ad hoc. Dans le domaine de la future organisation territoriale de l'AFB, il contribue notamment aux travaux portant sur :
- l'organisation technique et administrative des futures directions régionales de l'AFB (structures internes, désignées par premier pilier de l'organisation territoriale de l'AFB. L'émergence d'entités régionales appelées à devenir des Agences Régionales pour la Biodiversité, en liaison avec les Conseils Régionaux concernés (désignées par deuxième pilier de l'organisation territoriale de l'AFB), visant à développer les partenariats.
- la mutualisation de missions à l'échelon local avec les services de l'ONCFS, dans le cadre d'un rapprochement fonctionnel sur le terrain, souhaité par le Ministère de tutelle.

Concernant le site de Montpellier, appelé à devenir un des 3 pôles nationaux de l'AFB, le délégué participe aux activités concourant au rapprochement des structures présentes à Montpellier susceptibles d'intégrer au même titre que l'Onema la future agence (notamment PNF et ATEN), et en particulier en ce qui concerne le dossier immobilier.,

Pilotage de la délégation inter-régionale de l'Onema
Le (la) délégué(e) gère un budget de fonctionnement annuel d'environ 875 K€ et tous les aspects financiers (hors salaires des personnels) et matériels de la délégation.
Il (elle) assure l'information des agents de sa délégation sur les politiques et directives définies par la Direction générale et pilote leur mise en œuvre avec ses équipes.

Il est acteur de la communication externe qu'il conduit en lien avec la Délégation à la communication du Secrétariat général.
Il contribue à la mise en œuvre les démarches engagées par l'établissement dans le domaine de la qualité, de la politique hygiène et sécurité, gestion des compétences et formation continue interne.
A l'occasion du processus de création de l'AFB, il assure un accompagnement spécifique de ses encadrants et de l'ensemble des agents. Il est par ailleurs attendu une forte implication du délégué en termes d'accompagnement au changement des agents de la délégation.

Relations liées au poste

Relations internes
Directeur général
Secrétaire général et délégations du SG
Directeurs métiers
Chefs de département et chefs de projet : contrôle des usages, action territoriale, action scientifique et technique, connaissance et information sur l'eau ;
Autres délégués interrégionaux, adjoints et chefs d'unité
Chefs de services départementaux
Membres de l'équipe de préfiguration de l'AFB

Relations externes
Préfets, Agences de l'eau Rhône Méditerranée, Corse, Parquets,
DREAL, DDT(M), autres établissements publics (Oncfs,…),
Collectivités territoriales
Associations (pêche, protection de la nature,…), bureaux d'études, médias locaux…
Entreprises (EDF, SHEM, CNR, SCP, RFF, notamment)

Profil recherché

Formation scientifique et technique dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et expérience avérée sur différents postes au sein ou en relation avec les services de l'Etat ou ses établissements publics en lien avec la politique de l'eau.

Expérience de l'administration et du management public

Connaissance approfondie de la loi sur l'eau, de ses évolutions, et de la pratique des contrôles de police de l'eau est en outre indispensable.

Compétences et qualités requises

Connaissances :
Connaissances techniques indispensables dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques
Connaissance du droit de l'eau et de la réglementation
Expérience de l'administration et du management public, ou aptitude à développer ces compétences
Connaissance des principes de comptabilité publique
Connaissances des techniques de management avec expérience managériale souhaitée dans des structures diversifiées

Savoir faire opérationnel :
Maîtrise de la conduite de projets
Savoir mettre en œuvre une stratégie et des objectifs

Savoir conduire un projet et animer une équipe projet
Savoir rédiger, animer une réunion, rendre compte
Savoir gérer les conflits
Aptitude à la négociation et savoir s'adapter à différents publics

Qualités personnelles requises
Adaptabilité à un contexte technique et institutionnel évolutif (ouverture au domaine de le biodiversité terrestre et marine
Grande capacité d'organisation et sens des priorités
Savoir anticiper
Grande disponibilité
Sens des relations publiques et de la communication
Capacités pédagogiques et de vulgarisation des sujets techniques
Etre autonome

Autres
Maîtriser l'outil informatique / Possession du permis B (nombreux déplacements).

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) sous la référence DIR8/DIR/F par courriel à recrutement@onema.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 novembre 2015

Office National des Forêts

Catégorie A+

Chef(fe) de la mission « Affaires communales »

Corps/grade : **ICPEF, IPEF confirmé, IDAE, administrateur civil, AAHC, AAP confirmé, Ingénieur confirmé**

Poste vacant

Classement : A3

Nature de l'activité :

Organiser le travail des instances de partenariat avec les communes propriétaires de forêt, en liaison avec la Fédération nationale des communes forestières ;

Animer les réseaux de coordination interne à l'ONF en matière de forêts des collectivités et participation aux réseaux métiers de l'établissement ;

Piloter des projets transversaux sur la gestion des forêts publiques, notamment en matière de supports d'échanges avec les élus (information, publications, formation, etc.) ;

Coordonner les publications de référence sur les forêts des collectivités (collection « l'élu forestier », charte de la forêt communale, bilan patrimonial, site internet « communes forestières »…) ;

Appuyer l'adjoint au Directeur général sur des dossiers ponctuels.

Compétences requises :

- Compétences techniques (ingénieur) et économiques ; connaissances juridiques appréciées ;
- Expertise en matière de politiques publiques (développement des territoires ruraux, filière forêt-bois….) ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Sens du travail en réseau, capacité à repérer et animer des compétences ;
- Capacité de synthèse et de présentation orale et écrite, qualités rédactionnelles ;
- Rigueur, réactivité, créativité, anticipation, sens du dialogue et des responsabilités.

Localisation :

Paris - Siège

Personnes à contacter :

Patrick FALCONE, Adjoint au Directeur général - Tél : 01.40.19.59.05 - Mél : patrick.falcone@onf.fr

Candidatures : CV et lettre de motivation sont à adresser à Patrick Falcone, avec copie à virginie.veau@onf.fr. La date limite de candidature est fixée au 15 novembre 2015.

Parc national de Port-Cros

APPEL A CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public sous tutelle du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, recrute par voie d'affectation ou de détachement un agent titulaire de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale qui sera chargé des fonctions de :

Référent milieu marin, observatoire et Pelagos

au Service scientifique, observatoires et accord international Pelagos

Poste à pourvoir le 1er janvier 2016

Présentation du Parc :

Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros a une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée. Outre l'île de Port-Cros, son action s'étend également sur l'île de Porquerolles ainsi qu'auprès d'espaces littoraux appartenant au Conservatoire du Littoral et aux collectivités.

L'unité de service Scientifique est composée de 8 personnes, dont le chef de service, Responsable scientifique, d'un référent observatoire, milieu marin et Pelagos, d'un référent faune terrestre, d'un référent flore terrestre, d'un technicien milieu marin et Pelagos, d'un animateur Natura 2000 et Aire maritime adjacente, d'une assistante Pelagos et d'une assistante du Service scientifique.

Référent milieu marin et observatoires sera amené à travailler en lien étroit avec les Référents du Service ainsi qu'avec des scientifiques de nombreuses disciplines. Il devra de ce fait comprendre le langage scientifique. Par ailleurs, une partie importante du travail d'animation sera consacrée à la gestion des données. L'animateur doit donc avoir un profil double : doctorat dans le domaine marin intégrant des compétences en gestion des bases de données et compétence en matière d'animation et de montage de projets partenariaux dans le domaine des usages marins d'autre part. Au-delà du profil et des tâches à accomplir, il doit disposer idéalement des compétences lui permettant de s'adapter aux différents types d'interlocuteurs avec lesquels il va travailler (scientifiques, gestionnaires, acteurs du territoire, grand public, partenaires de Pelagos, etc.). Il doit donc être un bon communiquant. Par ailleurs la fonction d'animateur, de par la diversité des tâches à réaliser (dont certaines sont complexes), requiert une personnalité dynamique.

Le Service scientifique a en charge entre autres :

- la programmation et le suivi des études scientifiques menées dans les domaines terrestres, marins et les sciences humaines ;
- le pilotage de la mise en œuvre des suivis réalisés directement par le Parc ;
- l'animation de la Partie française de Pelagos ;
- l'appui aux autres services.

Présentation du poste :

La mission première du Référent est le pilotage des thématiques portant sur le milieu marin (dont Pelagos) au sein de l'Etablissement.
La seconde mission porte sur l'animation des observatoires en collaboration avec les usagers, la constitution de protocoles, la définition et le suivi de la collecte des données dans ces outils et le traitement statistique des données.

Enfin, le Référent consacrera une part de son temps à l'amélioration des bases de données, en lien avec les agents de l'Etablissement et les partenaires extérieurs. Il sera associé aux réflexions sur les usages marins dans le cadre de la charte.

Activité :

Pilotage de tous les dossiers relatifs au milieu marin sur tous les aspects (scientifique, technique, administratif, financier).

Pilotage scientifique de tous les dossiers portant sur le milieu marin avec un attendu particulier sur les aspects scientifiques de pointe (conception de protocoles, réflexion portant sur la biostatistique, stratégie, traitements complexes des données, publications internationales, etc.)

Missions de gestion conservatoire de la biodiversité : suivis patrimoniaux des espèces animales et végétales marines et encadrement des scientifiques, gestion et aménagement des milieux naturels.

Animation relationnelle, administrative, financière, scientifique et technique du Sanctuaire Pelagos.

Gestion générale du fonctionnement des observatoires (OBi_1 et fréquentation/capacité de charge) et plus largement des bases de données scientifiques :

- Accompagnement du développement des outils.
- Assistance aux Référents et Secteurs pour la mise en œuvre des protocoles de collecte et analyse de données par les prestataires extérieurs : finalisation des protocoles, préparation des cahier des charges, suivi et assistance (notamment logistique) à la mise en œuvre des protocoles, suivi des prestations, réception, tri et stockage des données et documents relatifs à la mise en œuvre des protocoles.
- Assistance aux Référents et Secteurs pour la préparation et le suivi de la réalisation des protocoles mis en œuvre par les agents du PNPC et réception, tri et stockage des données relatives à ces protocoles.
- Formation, accompagnement à l'utilisation, assistance et suivi des agents concernant les observatoires.
- Calcul des indicateurs associés aux objets suivis par les observatoires.
- Analyse globale des résultats générés par l'observatoire (analyses multi-variées, faisceaux d'indices concordants, etc.).
- Recherche active de partenariats financiers et développement de partenariats techniques.
- Démarches actives pour l'essaimage des outils dont animation du réseau de partenaires.
- Communication relative à la démarche et aux résultats générés par les observatoires.
- Participation aux comptages et suivis et intervention sur le terrain pour évaluer les protocoles mis en œuvre et envisager des modifications en lien avec les Référents du Service.
- Participation aux manifestations de rencontres et d'échanges (colloques, séminaires, etc.) sur les thèmes de son domaine de compétences en vue de la recherche de partenariats financiers et techniques et de l'essaimage de l'outil.
- Traitement et interprétation des données collectées dans des bases de données informatisées et des systèmes cartographiques ; participation à la rédaction des rapports annuels sur l'évolution des milieux.

Missions d'animation et d'accompagnement de groupes de travail sur les activités du Parc liées aux Observatoires et aux usages marins sur le nouveau territoire du Parc.
Pilotage de certains dossiers techniques confiés par le Responsable du Service pour l'organisation des usages marins (organisation des mouillages, de la plongée, de la pêche, des activités nautiques, etc.)
Mission transversale sur les bases de données scientifiques en lien avec les Référents du Service, le Service Systèmes d'Information et en accord avec la politique globale de l'Établissement sur la gestion des données :

- Coordonne un inventaire initial des bases de données scientifiques de l'Établissement.
- Conceptualise et construit un projet global de gestion et de valorisation des bases de données scientifiques.
- Gère et finalise l'intégration des bases de données anciennes au sein de cette architecture.

- Met en place, adapte et gère toutes les bases de données utiles au Service, notamment la base de données protocoles.
- Assure le lien avec les partenaires extérieurs (notamment PNF, AAMP, etc.) pour l'export, l'échange et la valorisation des données scientifiques.
- Structure les bases de données scientifiques de l'Établissement. Il doit notamment veiller à alimenter et à mettre à jour régulièrement les bases de données scientifiques.

Contribution à la communication scientifique sur le patrimoine du Parc, tant en diffusant les savoirs vulgarisés en interne, qu'en contribuant à la sensibilisation des publics.
Organise et participe éventuellement aux opérations de terrain relatives à sa mission, en lien étroit avec les Référents du Service, ainsi éventuellement qu'à celles du Service.
Gestion financière et administrative : élaboration et suivi des budgets, suivi administratif et financier des projets en cours de subventionnement, rédaction de rapport d'activités. Recherche active de subventions externes et suivi des dossiers administratifs.

Responsabilité :
Encadrement d'un technicien milieu marin.

Profil du candidat :
Agent de catégorie A
La candidature d'un titulaire d'un doctorat en océanologie serait appréciée.

Compétences requises :
Expérience sur des projet ou thématiques similaires dans chacun des domaines de compétences précédemment décrits.

Connaissances :

Connaissance scientifique de haut niveau sur les écosystèmes marins.
Excellentes perception et pratiques de l'environnement institutionnel et des usages marins.

Savoir-faire :

Expérience dans le domaine de la recherche.
Connaissance des institutions universitaires et scientifiques.
Multidisciplinarité, capacité à s'approprier différentes thématiques.
Maîtrise de l'anglais.
Maîtrise des outils de communication.
Administration de site Web.
Connaissances en langage SQL.
Maîtrise du logiciel ACCESS.
Pratique de la plongée sous-marine.

Savoir-être :

Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités.
Aptitude et capacité à l'animation d'un groupe, d'une réunion.
Très bonne expression écrite et orale.
Avoir une bonne faculté d'adaptation, le sens de l'initiative.
Savoir faire preuve de pondération et de réserve.
Disposer d'un excellent relationnel.
Assurer des conférences internationales, interventions auprès de différents publics.

Localisation du poste :

Le poste est basé au siège du Parc national de Port-Cros, Allée du Castel Sainte-Claire à Hyères (Var)

Date limite de dépôt des candidatures :

Vendredi 04 décembre 2015, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidatures seront adressées par voie postale à l'adresse suivante :

M. le Directeur du Parc national de Port-Cros
A l'attention de M. Alain BARCELO, Responsable du service scientifique
Allée du Castel Sainte-Claire
BP 70220
83406 HYERES CEDEX

Modalités de sélection :
La présélection des candidats se fera sur dossier.
Selon les profils des candidats, une séance d'audition pourra avoir lieu avant le choix définitif.

Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire :
M. Alain BARCELO
Tél. : 04 94 12 89 18
Mél : scientifique@portcros-parcnational.fr